

undefined - mercredi 10 juillet 2024

Actu locale | Vallée du Rhône

LUZINAY

Une visite de la zone humide de Pré-Marais programmée en 2025

Françoise Granjon



Les équipes du Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère sur la zone humide de Pré-Marais. Photo Le DL/Françoise Granjon

Entretien avec Christophe Charles, maire de Luzinay, à propos de la zone humide de Pré-Marais.

Le maire de Luzinay, Christophe Charles, a visité, jeudi 4 juillet, la zone humide de Pré-Marais et rencontré les agents du Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère, « qui ont la charge de ce petit site naturel de notre beau village ». Entretien.

Où se situe le Pré-Marais ?

« Le Pré-Marais est situé dans la vallée de la Sévenne, au cœur d'une mosaïque de milieux naturels très diversifiés : cultures, haies, boisements, prairies, ruisseaux... Cette zone accueille de nombreux oiseaux, dont un couple nicheur de busards cendrés et des chouettes. Mais aussi une faune vertébrée, des papillons et des libellules. Et une flore. »

Sur combien d'hectares s'étend-elle ?

« Sur plus de 3 hectares, le site fait partie de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1, appelée zone bocagère de la Sévenne. Un secteur de grand intérêt biologique et écologique. »

Est-ce qu'il sera possible de la découvrir ?

« Cette zone naturelle est ainsi protégée. Le site de Pré-Marais fait partie de la zone humide de la Sévenne. Il s'agit d'une des plus grandes zones humides de l'Isère rhodanienne et du pays viennois. Les équipes du Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère sont en charge de l'entretien et du fauchage de ce site exceptionnel, avec sa mare, sa roselière et son bois. Nous organiserons, en septembre 2025, une visite, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. »



Christophe Charles, maire de Luzinay, et les équipes du Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère. Photo Le DL/Françoise Granjon